

Équipier de Première Intervention incendie (EPI)

La formation des équipiers de première intervention (EPI) sont les premiers maillon de la chaîne des secours en cas d'incendie.

Ils doivent intervenir rapidement en cas de départ de feu avec les moyens mis à disposition lorsqu'ils le peuvent, sécuriser la zone afin de faciliter l'intervention des secours, évacuer les personnels et publics

Déroulement de la formation

Durée : 3 heures (0.5 jour)

Profils des stagiaires : Destiné à l'ensemble du personnel

Pré-requis : Aucun

Nombre de participants : De 2 minimum à 10 maximum par session

Objectifs pédagogiques

- Connaître l'alarme et savoir donner l'alerte rapidement
- Savoir utiliser les moyens d'extinction mis à disposition dans l'établissement pour maîtriser un feu naissant
- Connaître les règles essentielles à l'évacuation d'un bâtiment

Contenu de la formation

- Introduction : comprendre les enjeux
 - Identifier les risques et les causes d'incendie dans une entreprise
 - Appréhender les mesures de prévention pour limiter le risque incendie
 - Mesurer la dangerosité des fumées
- Connaître l'alarme et savoir donner l'alerte rapidement
 - Utilisation du système d'alarme présent dans l'entreprise
 - Alerter les secours extérieurs
- Savoir utiliser les moyens d'extinction mis à disposition dans l'établissement pour maîtriser un feu naissant
 - Le triangle du feu
 - Les classes de feux
 - Les modes de propagation
 - Les moyens d'extinction présent dans l'entreprise ou l'établissement (extincteurs portatifs, RIA, couverture antifeu...)
- Connaître les règles essentielles à l'évacuation d'un bâtiment
 - Les spécificités d'une évacuation : Les issues de secours et le(s) point(s) de rassemblement(s)

Organisation de la formation

Équipe pédagogique : Formateur incendie avec une expérience professionnelle dans le domaine enseigné

Moyens pédagogiques et techniques :

- Salle de formation
- Diaporama (ordinateur, vidéo projecteur)
- Un espace extérieur (parking, cour...)
- Bac à feu, extincteur à eau pulvérisée, CO2, RIA
- Un aide-mémoire sera remis en fin de session et disponible sur l'extranet de la session
- Mises en œuvre d'outils pédagogiques favorisant la participation active des stagiaires
- La formation s'appuie sur interrogations, des échanges d'expérience et de la pratique

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuille d'émargement
- Évaluation formative
- Formulaire d'évaluation et de satisfaction

Modalités d'accès : Demande de renseignements, inscription soit par téléphone, soit par mail, soit directement sur le site internet maximum 30 jours avant la date de la session.

Formalisation et envoi des devis, documents administratifs dans les 48 h maximum.

L'inscription sera effective après réception de la convention signée.

Modalités de certification

Résultats attendus : les participants doivent être capable de reproduire les compétences acquises au cours de la formation

Modalités d'obtention : Délivrance d'une attestation individuelle - Signature du registre de sécurité

Détails sur la certification : Formation non certificative

Durée de validité : De 6 mois à 3 ans en fonction des risques incendie de l'entreprise (art. R4227-28 du Code du travail)

Qualité : Moyenne générale de satisfaction de nos stagiaires : 8,5/10